ARRÊTÉ

ARRÊTÉ N°…………….

D’ATTRIBUTION D’UNE NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE

DE M./Mme ..................................

**Mention en jaune : à enlever en fonction de la situation**

Le Maire *(ou le Président)* de …………..……,

**VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l’article 60 bis,

**VU** le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

**VU** le décret n°………………… du ……………………. relatif à l’organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie ……….. de la fonction publique territoriale,

**VU** le décret n° .............. du .................................. portant statut particulier du cadre d'emplois des ......................................................................................,

**VU** le décret n° 93-863 du 18 juin 1993 modifié relatif aux conditions de mise en œuvre de la Nouvelle Bonification Indiciaire dans la fonction publique territoriale,

**VU** le décret n°2006-779 du 3 juillet 2006 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels de la Fonction Publique Territoriale,

**Considérant** que l’agent exerce les fonctions polyvalentes liées à l'entretien, à la salubrité, à la conduite de véhicules et à des tâches techniques dans les communes de moins de 2000 habitants et dans des établissements publics locaux assimilables à une commune de moins de 2000 habitants,

**ARRÊTE**

ARTICLE 1er : A compter du ……………… M/Mme ……………………………….. bénéficie d’une bonification indiciaire de 10 points d’indice majoré.

ARTICLE 2ème : Le présent arrêté cessera de s’appliquer en cas de changement de fonctions si ces dernières n’impliquent plus le versement de la présente nouvelle bonification indiciaire.

**ARTICLE 3ème** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à M. le Receveur Municipal, M. le Président du Centre de Gestion, et notifiée à l’agent..

**ARTICLE 4ème** : Le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa transmission et de sa publication.

Fait à …………… le …………….,

Le Maire *(ou le Président)*,

Notifié le ...................

Signature de l’agent :